



# comite champagne-ardenne de tarot

## ASSEMBLEE GENERALE DU 08/07/2023

### Présents

Mesdames BACHERER Claudine, CAGNIARD Françoise, DEVITRY Michèle, DOSSOT Sylvie, DUFAULT Ghislaine, GAY Florence, GRUMIER Claudie, LIONNET Françoise, POMMIER Andrée, ROBERT Anne-Marie,

Messieurs ADAMCZYK Michel, BROCARD Gilles, BRODUSCH Daniel, CHOISY Robert, DUCHENE Pascal, GERARD Daniel, GIRARD Patrick, GRUMIER Gérard, JOUANNET Hervé, LEFEVRE Pascal, LENOIR Max, LOUIS Léon, MATHIEU Pascal, MEDINA Manuel, MENIGAULT Martial, MENNETRIER Thierry, POMMIER Lionel, PRATX Alain, ROUILLON Michel, RUEFF Christian, SIMON Jean-Claude,

Le président ouvre la séance.

Le secrétaire donne l'ordre du jour.

Le président décide de commencer par le rapport financier, Rapport que vous trouverez en annexe 1. Ce bilan appelle quelques remarques :

- Les achats divers représentent des achats d'encre et de médailles et de coupes, ainsi que les frais pour l'assemblée générale. Ceux-ci ont été provisionnés à 350 euros mais sont finalement de 225 euros.
- Il n'y a pas eu d'achats de matériel, un effort important en ce sens ayant été fait lors de la saison précédente.
- Les remboursements aux administrateurs correspondent aux frais pour se rendre à l'AG de la FFT à BLANES. Gilles ayant eu moins de frais que prévu à acheter les boissons pour le repas de l'AG avec le reliquat.
- Les recettes diverses correspondent à la part sur les inscriptions de la coupe de champagne-ardenne. Sur ces 290 euros 130 sont provisionnés pour les réductions de licences promises aux positifs.
- Le total de l'actif est de 4727.34€, mais il faut déduire de ce montant les frais provisionnés précédemment cités ainsi que les frais de déplacement pour la coupe de France, l'individuel senior et les interclubs soit un total de dépenses à venir de 2380€. La situation nette est donc de 2447.34€

- Le bilan des championnats, en annexe 2, est déficitaire mais moins que prévu, cela essentiellement grâce au changement de lieu des championnats individuels.

## Rapport moral du président

### **Rapport moral de l'AG saison 2022/23**

Le 8 juillet 2023 à Thennelières,

Tout d'abord je tiens à ce que l'on félicite le travail de notre trésorière Anne Marie Robert, et de notre secrétaire CCR et arbitre Pascal Duchêne. Ils font un travail énorme.

Deux bilans intéressants mais qui demandent à être améliorés.

Au niveau financier :

Vous avez compris, qu'il n'est pas possible d'augmenter les licences, pas possible d'augmenter les inscriptions aux championnats, et pas possible d'augmenter le coût des pcn.

Donc la seule chose que l'on peut augmenter c'est le nombre de participants aux divers championnats et le nombre de licenciés (futurs joueurs aux championnats). En résumé chacun doit se sentir recruteur de joueurs et se motiver pour participer aux divers championnats.

Nous n'avons pas investi dans du matériel cette saison, seul les fournitures administratives et médailles.

Nous avons encore amélioré le site « Champagne-Ardenne de tarot » et la mise en ligne du classement des joueurs. Merci à Pascal pour son dévouement et sa promptitude au cours de l'année sur le site.

Pour les championnats, aucuns problèmes particuliers, je vous félicite tous pour votre tenue et votre ponctualité. Juste une petite remarque au niveau des souscriptions tardives et certains s'inscrivent et ne sont pas présents le jour J. Le dernier délai serait admissible pour préparation du championnat le mardi soir de la semaine du championnat.

Remarque sur le nombre global de participants aux divers championnats,

Il a baissé : - 17 joueurs, ce qui représente -340€ pour le défraiement.

Nous avons gagné une qualif en tripléte D2.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau qui ont été présents aux différentes réunions Visio ce qui a permis d'avancer, de décider aux votes toutes les améliorations que vous avez pu découvrir tout au long de cette saison.

Le CCR va vous expliquer tous les changements et améliorations de la fédération.

Mes excuses ont été faites en fin de séance pour avoir omis de féliciter au cours de l'AG Madame Grumier Claudine pour la médaille reçue au 50ème anniversaire de la fédération.

Lors de la discussion qui a suivi, un long échange a eu lieu sur les horaires de compétitions. Certains voulant jouer après-midi et soir, d'autres préférant le statu quo. Le président rappelle que ces horaires avaient été votés lors d'une assemblée générale. Pour la saison prochaine, il est décidé de commencer les championnats libres à 10 heures, avec le corollaire que si la participation

n'augmente pas fortement (au moins deux tables par championnat), nous reviendrions à la situation antérieure. L'essai de jouer en quatre fois six donnees fait lors de l'interclub n'ayant pas été concluant, nous reviendrons a des championnats en deux séances de 5 fois 5 donnees.

### Rapport des compétitions par le CCR

Au lieu de lire une longue liste de noms comme les années précédentes, le président CCR distribue un récapitulatif de tous les résultats obtenus lors des championnats de France (annexe 3). Il distribue également un récapitulatif des participants des différents championnats (annexe 4). Lors de la discussion qui suivit, plusieurs voix se sont élevées pour regretter le peu de participation de certains clubs, le summum étant atteint lors d'un championnat ou il manquait un joueur alors que plusieurs licenciés du club organisateur jouaient a coté sur une table de libre.

### Election au bureau

Sont renouvelés les sièges de Richard DUOT qui n'est pas licencié cette saison, Jocelyne EGROT et David BARBIER qui sont démissionnaires du bureau.

Trois candidats se présentent Madame GRUMIER Claudie Et messieurs MEDINA Manuel et MENIGAULT Martial.

Le secrétaire propose de faire un vote à main levée ce qui est accepté. Les trois candidats sont élus.

## **REUNION DU BUREAU DU 17/07/2021**

### Présents

**DUCHENE Pascal, BROCARD Gilles, ROBERT Anne-Marie, MATHIEU Pascal, LENOIR Max, GRUMIER Claudie, MEDINA Manuel, MENIGAULT Martial**

**Sébastien MARCHAND est excusé**

**Est élu président**                      **BROCARD Gilles**

**Est élu vice-président**                **MATHIEU Pascal**

**Est élu ccr et secrétaire**              **DUCHENE Pascal**

**Est élu ccr adjoint et secrétaire adjoint**      **MATHIEU Pascal**

**Est élue trésorière**                      **ROBERT Anne-Marie**

**Est élu trésorier adjoint**                **LENOIR Max**

**Sont élus à la chambre de discipline : MARCHAND Sébastien président, GRUMIER Claudie et MEDINA Manuel membres titulaires, MENIGAULT Martial et LENOIR Max membres suppléants.**

**La commission compétition régionale est composée de cinq membres. Sont membre d'office de cette commission le président du comité et le président de la ccr. Le bureau désigne Pascal MATHIEU Manuel MEDINA et Claudie GRUMIER pour être membre de cette commission.**